

MAIRIE DES OMERGUES
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N°60/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le seize novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, FOLCHER Max.

Absent excusé : Messieurs DE BRUYNE Vincent, KATSAOUNIS Bruce et TASSIN Michel.

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 10/11/2023

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 7

Objet : SUBVENTION A LA MAISON FAMILIALE ET RURALE DE VENTAVON

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande de subvention de la maison familiale et rurale de Ventavon.

Il indique qu'un enfant de la commune de Les Omergues fréquente cet établissement.

Monsieur le Maire propose de verser une subvention de 100 €.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Décide de verser une subvention de 100 € à la Maison familiale et rurale de Ventavon.**
- **autorise monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, LES OMERGUES le 20 novembre 2023,

Le Maire,

Alain COSTE

Le secrétaire

Benjamin CHESNEAU

